

Cet article doit contribuer à guider le gestionnaire forestier et agricole dans son choix d'une méthode de protection contre un gibier bien représenté en zone agricole de plaine : le chevreuil. Il vise à répondre aux questions suivantes : quels sont les dégâts occasionnés par le chevreuil et leurs conséquences pour l'avenir des plantations, comment protéger les plantations et à quel coût ?



© Ph. Van Lerberghe

Plantation de merisier sur prairie pâturée par des ovins et protégée par des abris-serres de 180 cm de hauteur (Languedoc-Roussillon).

La protection des boisements de terres agricoles contre les dégâts du chevreuil

(I) Les types de dégâts et leurs conséquences

Philippe Van Lerberghe, ingénieur à l'IDF, coordinateur technique du groupe de travail Boisement des terres agricoles

Le règlement CEE 2080/92 institue un régime communautaire d'aide aux mesures forestières en agriculture et poursuit plusieurs objectifs : constituer une alternative à l'utilisation de terres agricoles, améliorer à terme les ressources sylvicoles, assurer une gestion environnementale équilibrée de l'espace rural. La portée du règlement vise donc à favoriser le développement d'activités

de diversification et de production dans les exploitations et, principalement, à encourager le boisement des terres agricoles.

Mais le boisement de terres agricoles est un cas particulier qui pose des questions spécifiques : absence d'ambiance forestière, absence d'outils de diagnostic des sols agricoles pour un usage forestier, concurrence agressive des flores herbacées

explosives, éventuelle rémanence de produits phytocides et, surtout, absence fréquente (pour ne pas dire systématique) de protection contre les léporidés (lapins, lièvres) et les cervidés ou même le bétail.

La protection des jeunes plantations est trop souvent négligée pour des raisons économiques et constitue, actuellement, l'une des principales causes d'échec du boisement des

terres délaissées par l'agriculture malgré l'existence de solutions techniques probantes.

Les méthodes de protection contre le gibier sont nombreuses et variées. Certaines sont onéreuses et grèvent fortement le budget de la plantation. Protéger efficacement et à peu de frais un boisement est une tâche parfois difficile, souvent délicate, mais toujours subordonnée à l'étude préalable des facteurs de risque de dégâts (c'est-à-dire la connaissance de la densité ou de la pression du gibier sur la végétation en place et l'identification des types des dégâts) et à la confrontation entre coût et efficacité des techniques.

Le diagnostic, outil de prévention

La création d'une plantation forestière ne doit pas consister en une opération technique instantanée, réalisée sans aucune réflexion préalable approfondie. Celle-ci doit non seulement permettre au gestionnaire forestier ou agricole de définir clairement ses objectifs sylvicoles, d'analyser ses contraintes (moyens financiers, disponibilité en temps, en main-d'œuvre, en matériel) mais, surtout, d'adapter un itinéraire technique pour l'essence choisie.

Réfléchir à un itinéraire technique de boisement consiste à identifier la succession des opérations culturales élémentaires qui, à l'échelle de la parcelle forestière, se succéderont durant les 10 à 15 premières années de la vie de la plantation.

Si l'étape initiale de cette réflexion consiste à procéder à un diagnostic du sol (par sondages à la tarière ou ouverture de fosses) permettant de corroborer la réelle adéquation entre les caractéristiques pédologiques du terrain à boiser et les exigences stationnelles de l'essence choisie, elle doit se poursuivre par une analyse détaillée de l'environnement.

Le gestionnaire forestier ou agricole a tendance à négliger le fait que l'absence d'une protection naturelle

latérale dans les milieux agricoles, naturellement ouverts (prairies, friches, landes) et l'introduction d'espèces forestières appétentes contribuent à sensibiliser les boisements aux attaques du gibier.

Cela doit l'obliger à réaliser également un diagnostic cynégétique, c'est-à-dire à analyser la présence éventuelle de gibier à proximité de sa future plantation, sa densité et sa pression sur la végétation en place, principalement en recherchant des dégâts sur les jeunes plantations forestières ou peuplements adultes voisins, en interrogeant les sylviculteurs, agriculteurs et chasseurs locaux.

En fait, la détermination de l'animal responsable des dégâts est un préalable indispensable à la plantation et constitue le seul moyen efficace pour le choix d'une

trop tard. Et c'est uniquement en protégeant les plants forestiers, dès la plantation, qu'on pourra la protéger efficacement.

Typologie et identification des dégâts du chevreuil

Trois grands types de dégâts existent, ils ne sont pas tous imputables au chevreuil et leur aspect trahit l'origine de l'auteur. On distingue l'abrouissement, le frottis et le rongement d'écorce ou écorçage.

L'abrouissement

D'origine alimentaire, "l'abrouissement" consiste en la consommation de bourgeons, feuilles, aiguilles, pousses et parties de pousses ligneuses ou semi-ligneuses qui se



© Ph. Van Lerberghe

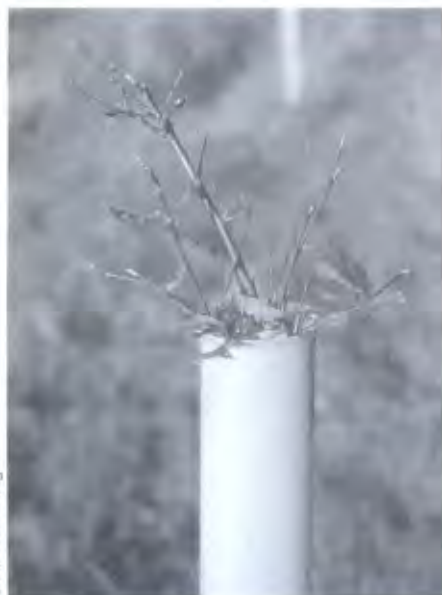
Le matériel présent sur l'exploitation est souvent bien utile pour mener à bien et à peu de frais un boisement en régie sur une ancienne terre agricole (Hte-Garonne).

méthode adéquate de protection. À défaut de repérer visuellement les auteurs, l'examen même du dommage fournit des éléments à leur identification, l'aspect des blessures étant différent selon l'espèce.

Cette analyse de dégâts doit être réalisée avant de boiser. Après, il sera

trouvent à portée de la dent des animaux. Ce type de dégât entraîne une blessure des rameaux dont l'aspect est mâchonné (pas de section nette) chez les cervidés (chevreuil et cerf). L'absence d'incisives à leur mâchoire supérieure les empêche de cisailier les pousses qu'ils prélèvent par pin-

cement entre la lèvre supérieure et les incisives de la mâchoire inférieure ou qu'ils cassent au moyen de leurs molaires. La blessure est quasi horizontale. Au contraire, les léporidés (lapins et lièvre) disposent d'incisives biseautées et tranchantes à leur mâchoire supérieure qu'ils cherchent à user en sectionnant, nettement et en oblique, les pousses que l'on trouve parfois, non consommées, au pied des plants.



La hauteur maximale des blessures causées par le cerf est de 180 cm. Un abri-serre de 120 cm constitue une protection insuffisante contre ses dégâts d'abroustissement, particulièrement sur *cbène rouge* (Haute-Vienne).

Le chevreuil a tendance à commettre des dégâts d'abroustissement tout au long de l'année. On observe néanmoins des variations dans les périodes d'attaque selon les essences. C'est en fin d'hiver (mi-février à fin mars), en période de disette alimentaire que les résineux sont surtout abroustés. Les feuillus sont plutôt sen-

sibles dès la fin du printemps (juin à août). Les arbres viennent de débourrer, leurs pousses ne sont pas encore lignifiées. De plus, l'usage systématique de plants forestiers issus de pépinières et plus riches en éléments minéraux que ceux issus de régénération naturelle contribue à les rendre, à cette période, encore plus appétents. Parmi les critères de détermination du responsable des dégâts d'abroustissement, la hauteur de la blessure au-dessus du sol est indicatrice (voir tableau). Si ce n'est en situation de pente ou en présence d'une couche épaisse de neige, le chevreuil dépasse rarement la hauteur de 1,10 m alors qu'elle est de 1,80 m pour le cerf.

Le frottis

Ce type de dégât n'a plus rien à voir avec les exigences alimentaires du chevreuil. On appelle "frottis" des blessures d'ordre comportemental causées aux jeunes plants au moment de la frayure, lors du marquage d'un territoire ou au moment du rut.

L'aspect des frottis étant différent selon la période à laquelle ils ont été commis, une connaissance minimale du comportement du chevreuil doit permettre d'identifier l'époque des dégâts.

Au cours de leur vie, les cervidés mâles portent des formations osseuses (pivots, broches et bois) plus ou moins ramifiées qui tombent annuellement. Leur développement est lié au cycle sexuel. Les brocards (1) perdent généralement leurs bois dès la mi-octobre, les animaux les plus âgés les perdant les premiers. La repousse commence immédiatement, elle est très rapide. Les bois (les refaits) se "refont" sous couvert d'une peau soyeuse, très irriguée : le velours.

De mars à mai, le chevreuil adulte frotte ses bois sur les arbrisseaux pour aider la chute du

velours. Cette période est appelée "frayure". Le chevreuil recherche des plantes élastiques de faible diamètre et dont l'écorce soit encore souple. Le plant ou l'arbrisseau doit être suffisamment petit pour que la tige passe entre les 2 merrains.

La période durant laquelle les jeunes plants sont menacés est donc assez courte mais, il n'en reste pas moins que les dégâts peuvent être considérables. Leur aspect est très caractéristique : l'écorce est arrachée, généralement d'un seul côté de la tige. Il reste fréquemment des lambeaux qui tiennent par les deux extrémités. Rarement, des rameaux ou verticilles sont brisés. La zone d'attaque se situe entre 20 et 80 cm de hauteur. Elle peut atteindre 1,80 m chez le cerf.

Le rut correspond à la période sexuelle pendant laquelle les animaux cherchent à s'accoupler. Cette période se situe de fin avril à mi-août. Les frottis sont beaucoup plus agressifs. L'excitation des brocards se traduit par des marques profondes sur les tiges, attaquées de tous les côtés et la présence de nombreux rameaux brisés. Par ailleurs, le frottis semble jouer un rôle dans le marquage du territoire.

Le rongement d'écorce et l'écorçage

Le rongement d'écorce est engendré, en période de disette, par le lièvre et le lapin, principalement sur des essences feuillues et s'identifie par des traces de dents obliques au collet des jeunes tiges ligneuses. L'écorçage est causé exclusivement par le cerf. Il se caractérise par l'arrachement de grands lambeaux d'écorce à des fins

Hauteur maximale des blessures de gibier sur plant forestier

	Lapin	Lièvre	Chevreuil	Cerf
Abroustissement	50 cm	70 cm	110 cm	180 cm
Frottis	-	-	80 cm	180 cm
Écorçage - rongement d'écorce	50 cm	60 cm	-	170 cm

(1) Le tout jeune chevreuil, d'un âge compris entre 1 jour et 6 mois s'appelle faon. Le jeune chevreuil de 6 à 12 mois est appelé chevillard. Le chevreuil mâle d'un an environ est appelé brocard.



Essence odorante, le douglas est particulièrement sensible aux dégâts de frottis du chevreuil (Htes-Pyrénées).

alimentaires principalement. Ce type de dégât est très rarement commis par le chevreuil.

Le chevreuil se nourrit plusieurs fois par jour mais son activité la plus intense se situe au lever et au coucher du soleil. Il se nourrit principalement de végétaux ligneux. L'appétence des jeunes arbres varie selon l'espèce et l'état physiologique de la plante.

La sensibilité des essences forestières

Les essences préférentiellement abruties sont le sapin pectiné, le chêne rouge d'Amérique et l'érable sycomore. Les différents pins (sylvestre, laricio, maritime) et le cèdre, mais aussi les chênes et le frêne sont moyennement abrutis alors que l'épicéa, douglas, mélèze, hêtre, châtaignier et noyer sont moins touchés et constituent – lorsqu'ils le sont – des indicateurs de surdensité de gibier.

Il affectionne également des semi-ligneux variés (ronces, framboisiers, lierres). En quantité plus faible, il

absorbe volontiers de nombreux végétaux herbacés et, occasionnellement, des glands, des fânes et des champignons.

Quant au frottis, il ne porte que sur des arbres relativement jeunes de 2 à 3 cm de diamètre pour le chevreuil contre 3 à 5 cm pour le cerf*. Les essences qui y sont les plus sensibles sont odorantes ou à écorce fine telles que le douglas, le mélèze, le merisier, le peuplier. L'épicéa, le sapin pectiné, le chêne et le hêtre sont moins touchés.

Les conséquences des dégâts

Les conséquences des blessures causées par le gibier aux végétaux ligneux peuvent être multiples et sont autant quantitatives que qualitatives. Ceci est d'autant plus grave que ces effets peuvent être cumulatifs. Les principales conséquences sont :

- une réduction du nombre de plants viables, parfois une destruction complète du boisement nécessitant de regarnir ou de replanter les plantations endommagées (frottis, abrutissement) ;
 - des déformations ou retards de croissance pouvant induire des surcoûts d'entretien (recépage, taille de formation) ;
 - une dépréciation de la qualité du bois après dégradation de la bille de pied (écorçage) ;
 - une perte économique pour le gestionnaire forestier ou agricole : perte de volume, perte de qualité, dépréciation du mètre cube de bois, perte de temps de croissance des arbres et donc de production, surcoût d'investissement (protection, regarnis, suivi...).
- S'il est communément admis qu'en régénération naturelle les pertes de croissance sont parfois négligeables

* NDLR : Ces valeurs sont les plus couramment observées. On signale néanmoins dans des conditions particulières des dégâts sur des arbres de diamètre supérieur : jusqu'à 10 cm pour le chevreuil et jusqu'à 15 cm pour le cerf.

lorsque les attaques ne se produisent qu'une ou deux fois, la tendance à réduire les densités dans les plantations et l'obligation actuelle de produire du bois de qualité impliquent de protéger les tiges ligneuses, d'autant plus que l'essence est sensible aux attaques et que la densité du gibier est élevée.

L'impact des dégâts sur la plantation étant d'autant plus grand que sa densité est faible, le droit à l'erreur n'est plus possible en boisement de terres agricoles (plantations feuillues à large espacement, arboriculture à bois ou forestière). Recourir à une méthode de protection contre le gibier doit être ressenti comme un investissement financier contribuant à la survie du boisement et non pas comme un luxe technique dont on peut se passer.

Rechercher à minimiser systématiquement les coûts de la prévention contre les dégâts du gibier constitue souvent une erreur d'appréciation, sachant que certaines économies sont temporaires et qu'elles entraînent des dépenses supplémentaires ultérieures. Si la réduction des frais de boisement est une préoccupation légitime et compréhensible, le gestionnaire forestier ou agricole doit surtout veiller à tout mettre en œuvre afin d'assurer le meilleur taux de reprise et le développement optimal des plants. ■

Bibliographie

- Cemagref (1981). *Dégâts de gibier. Identification, méthodes de protection*. Note technique n° 44, 64 p.
- Derf (1989). Circulaire SDF/C89/3009. *Mise en œuvre du plan de chasse, caractérisation des dégâts forestiers et des équilibres sylvocynégétiques*. Ministère de l'Agriculture et de la Forêt. 23 p.
- IDF (1980). "Les dégâts commis par le gibier. Conséquences et moyens de protection". *Bulletin de vulgarisation forestière*, 80/3. 44 p.